



NÉCROSE BACTÉRIENNE

Cette maladie est aussi connue sous le nom de « maladie d'Oléron ». Détectée dans notre région dans les années 60, elle était encore relativement fréquente dans les années 2000 mais semble en régression depuis. Néanmoins on peut considérer qu'elle est encore potentiellement présente dans tout le vignoble charentais, en particulier sur Ugni blanc et Colombard, très sensibles à cette maladie.

1. BIOLOGIE

L'agent responsable est la bactérie *Xylophilus ampelinus*, qui vit exclusivement sur la vigne, dans les vaisseaux du bois et dans la sève.

Après la contamination par du matériel végétal ou du matériel mécanique infectés, la bactérie pénètre dans les tissus végétaux où elle provoque l'apparition de symptômes typiques, puis elle atteint progressivement le tronc. Celui-ci est le lieu de survie et de multiplication de la bactérie. De là, elle est véhiculée par la sève dans les sarments aoûtés.

Les bactéries sont émises en abondance dans les pleurs au moment de la taille. Ces pleurs contaminent les bourgeons sains sur lesquels ils s'écoulent. Le vent et la pluie facilitent leur dissémination sur les ceps environnants. Un printemps froid et humide, ainsi que de fortes pluies d'automne sont des facteurs favorisant la propagation de la maladie.

2. CONTAMINATIONS ACCIDENTELLES

- ✓ Par les instruments de taille (sécateurs) ;
- ✓ Par les boutures et les greffons prélevés sur des souches contaminées ;
- ✓ Par les rogneuses, prétailleuses, effeuilleuses mécaniques, machines à vendanger, outils de travail du sol, qui en blessant les ceps (feuillage ou racines) offrent des portes d'entrée à la bactérie.

3. SYMPTÔMES

- ✓ Mauvais débourrement
- ✓ De mi-mai à fin juin :
Apparition de dessèchements, flétrissements et mort de jeunes pousses peu après le débourrement, crevasses longitudinales typiques sur sarments, pousses « en crosse », des taches foliaires (points de tapisserie) sur les 5-6 premières feuilles de la base, grillures marginales des feuilles de couleur brique
Sur inflorescences, noircissement des boutons floraux et nécrose de la rafle, suivis de coulure.
- ✓ Fin été et automne. Aoûtement tardif.



Crevasses longitudinales sur jeunes pousses

Dans une parcelle ayant déjà exprimé des symptômes, la plupart des ceps sont porteurs de la bactérie. Cependant, l'extériorisation des symptômes nécessite une recontamination des ceps par voie externe : elle est très variable selon les années.

Il peut y avoir confusion avec d'autres maladies (excoriose, eutypiose), des dégâts de gel (nécroses sur pousses) ou de grêle.

4. STRATÉGIES DE LUTTE

À partir de début juin repérer les parcelles atteintes qui devront bénéficier, les années suivantes, de mesures de protection spécifiques.

ÉVITER L'EXPRESSION DES SYMPTÔMES EN PROTÉGEANT LES CEPS CONTRE LES CONTAMINATIONS PAR VOIE EXTERNE AU PRINTEMPS

Prophylaxie

- Tailler pendant le repos végétatif complet, en l'absence de pleurs.
- Sortir et brûler rapidement les bois de taille dans les parcelles ayant fortement exprimé la maladie au cours du printemps précédent (la bactérie peut vivre 5 mois dans les bois de taille).
- Attacher rapidement pour limiter la contamination par les pleurs.

Application de fongicides cupriques

- Aussitôt après la taille (bouillie à 5% de Cu).
- Au débourrement : gonflement des bourgeons, puis au stade 2-3 feuilles étalées (bouillie à 2% de Cu).
- Après une grêle : traiter dans les 12 heures qui suivent avec une bouillie bordelaise à 2 %.
- Privilégier des produits cupriques pour la protection mildiou au printemps.
- Traitement post-récolte conseillé.

ÉVITER LA DISSÉMINATION DE LA BACTÉRIE DES PARCELLES CONTAMINÉES VERS LES PARCELLES SAINES

- ✓ Assurer un drainage des sols, les bactéries étant présentes dans les eaux des mouillères.
- ✓ Utiliser des plants traités à l'eau chaude lors de remplacements ou de replantations.
- ✓ Repérer les parcelles présentant des symptômes pour leur faire bénéficier les années suivantes des mesures de protection spécifiques aux parcelles contaminées
- ✓ Pour l'ensemble des travaux mutilants (taille, rognages, vendanges...), travailler dans les parcelles contaminées en dernier. Limiter les opérations mécaniques occasionnant de nombreuses blessures (pré-taille, épamprage mécanique, effeuillage mécanique) et régler correctement les machines pour réduire ces lésions.
- ✓ Désinfecter soigneusement le petit matériel entre chaque parcelle, (pré-tailleuse, tailleuse, sécateur...) avec de l'eau de javel ou de l'alcool.
- ✓ Désinfecter la machine à vendanger (chaque soir ou en sortant d'une parcelle contaminée) : éliminer les débris végétaux, laver, désinfecter (produit alcalin chloré ou à base de peroxyde d'hydrogène), rincer.

©Crédits photos : Ephytia/INRAE.